

DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE  
LES SUJETS PROSPECTIFS

<b>Domaine – Les finalités de l'École</b>	<b>Fiche n°04</b>
<b>Sujet – Quelles connaissances, compétences et règles de comportements de base les élèves doivent-il maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire ?</b>	
<b>Mots clés associés au sujet : <i>programmes ; diversité des élèves ; culture commune ; culture scientifique et technologique ; langues étrangères ; évaluation</i></b>	

## 1. Définition du sujet

**"L'objectif n'est pas d'embrasser tout ce qu'il est possible de savoir, mais de bien apprendre ce qu'il n'est pas permis d'ignorer"** C'est par cette formule cardinale que l'objectif de l'école obligatoire a été défini il y a plus d'un siècle. La définition contemporaine de "ce qu'il n'est pas permis d'ignorer" reste un des enjeux majeur de la scolarité obligatoire de notre temps. Il s'agit d'achever ce qui avait été envisagé par le promoteur du collège unique, le Président Giscard d'Estaing, à savoir selon ses propres termes : "la définition d'un savoir commun, variable avec le temps et exprimant notre civilisation particulière".

**La question de la mise à jour des connaissances**, des compétences, des règles de comportement de base que tout élève doit avoir acquises à l'issue de la scolarité obligatoire suppose de s'assurer que la palette des savoirs et que l'éventail des disciplines définis dans les programmes sont bien adaptés à notre temps et aux prochaines décennies, puisque l'École forme des jeunes pour l'avenir. De nombreux experts constatent l'absence marquante des questions touchant aux relations sociales ( économie, droit, sciences politiques psychologie ou sociologie par exemple ); il en est d'autres pour relever la place marginale de la technologie. Une diversification accrue engage avec d'autant plus de détermination à préciser ce qui peut être fondamental dans les apports de chaque discipline retenue.

Ce travail de mise à jour ne peut être déconnecté d'une réflexion sur **la définition de la scolarité obligatoire de notre temps qui relève à la fois du primaire et du secondaire** et d'une réflexion concomitante sur la progression des apprentissages entre l'école élémentaire et le collège. L'évaluation régulière des acquis des élèves pourra attester de la maîtrise des fondamentaux et réguler ainsi la fluidité des parcours.

Ce sujet impose en outre de s'interroger sur **le processus de définition d'un socle de connaissances, de compétences et de règles de comportement**. Les experts et les professionnels de l'enseignement scolaire et supérieur ont vraisemblablement vocation à éclairer le débat en amont et en aval, leur engagement est indispensable pour rendre les décisions prises opératoires. **Le sujet relève cependant essentiellement du débat public et démocratique, puis d'un choix politique au sens fort du terme.**

**En tout état de cause, sans bases solides acquises à tous les niveaux de la scolarité obligatoire, la réussite scolaire es hypothéquée, les chances de réussir plus tard dans la vie professionnelle et sa vie d'adulte sont amoindries.** Le tissu économique ne peut plus aujourd'hui absorber ni intégrer des jeunes sans aucune qualification et qui manquent des

**DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE**  
**LES SUJETS PROSPECTIFS**

bases indispensables. L'élévation du niveau de qualification constitue un enjeu économique et social majeur pour notre pays : une étude récente du BIPE montre que la France devra former à l'horizon 2010 entre 66 et 75% de bacheliers au lieu de 62% actuellement, et 22% d'étudiants à bac+2, au lieu de 18%. L'atteinte d'un tel objectif suppose que soient d'abord correctement maîtrisées un certain nombre de bases.

## 2. Etat des lieux

La définition des connaissances, compétences et règles de comportement de base que tous les élèves doivent maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire devrait figurer de manière explicite dans les programmes des différents niveaux d'enseignement et des différentes disciplines. Les évaluations nationales pratiquées à l'entrée de la deuxième année du cours élémentaire et de la classe de sixième mesurent un certain nombre d'acquis et, sous une autre forme, le brevet des collèges valide les acquis des élèves à l'issue du premier cycle du second degré.

**Les programmes ont été souvent modifiés au cours des vingt dernières années, preuve d'une volonté de mise à jour de la "culture scolaire"**. L'introduction de l'étude d'une langue vivante à l'école élémentaire ou celle des sciences économiques et sociales au lycée vont dans le même sens. De nombreux dispositifs pédagogiques nouveaux (itinéraires de découverte, travaux personnels encadrés, par exemple) cherchent, de manière souvent transversale à faciliter l'acquisition par les élèves de nouvelles compétences telles l'autonomie ou l'usage des techniques documentaires.

**La question des savoirs de base fait cependant toujours l'objet d'interrogations récurrentes.** De nombreux documents d'accompagnement et injonctions ministérielles, particulièrement à l'occasion de la définition des épreuves des examens, demandent aux enseignants de privilégier ce qui est "essentiel". Le discours officiel reprend alors le trouble que connaissent les maîtres placés dans une situation de double contrainte : celle des élèves dans ce qui leur est accessible dans un temps imparti et celle des programmes obligatoires. Les résultats des évaluations des élèves confortent ce constat

La distance entre les objectifs affichés et la réalité des savoirs maîtrisés trouve sa source dans l'histoire de la construction progressive du collège unique, dans celle de la sédimentation progressive des disciplines ainsi que dans les modalités d'élaboration des programmes.

**Quelques éléments d'évaluation doivent être rappelés**, car ils peuvent guider dans la priorité des choix à faire, même si la réflexion sur les connaissances, compétences et règles de comportements de base souhaitables ne saurait se fonder que sur ces éléments.

De l'ordre de 15% des élèves entrent en sixième sans maîtriser les bases de la lecture, et en calcul, la proportion est un peu supérieure. Ces proportions évoluent peu depuis dix ans, ce qui signifie que la maîtrise de ces deux savoirs fondamentaux a cessé de progresser.

A la fin du collège, selon les évaluations qui ont été faites dans les vingt dernières années, les collégiens maîtrisent moins bien que durant les années quatre-vingt les mécanismes de la langue française, mieux l'anglais et moins bien l'allemand, mieux les mathématiques, les sciences biologiques et l'histoire-géographie.

Par ailleurs, par rapport à ceux des autres pays les collégiens français maîtrisent assez bien leur langue maternelle et les mathématiques (même si nous sommes devancés par un certain nombre de pays), mais maîtrisent mal les sciences (physiques et biologiques).

D'autre part, en matière de comportement, les collégiens et les lycéens deviennent plus tolérants à l'égard des différences en vieillissant, mais en revanche leur respect des règles de vie commune se dégrade entre la 6<sup>ème</sup>, la 3<sup>ème</sup> et la classe de terminale. Il est probable que sur

**DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE**  
**LES SUJETS PROSPECTIFS**

cet aspect, c'est-à-dire sur la formation du futur adulte connaissant et respectant ses droits et ses devoirs, les résultats de l'École se sont dégradés aux cours des vingt dernières années.

Le travail sur la définition des "fondamentaux" de l'école obligatoire n'est qu'amorcé. Quelles connaissances, quelles compétences et quelles règles de conduites voulons-nous pour tous et pour chacun ?

### **3. Questions à débattre**

**Les disciplines d'enseignement aujourd'hui retenues à l'école primaire et au collège permettent-elles de définir une culture de base pour tous les élèves?**

- Les connaissances et les compétences apprises aujourd'hui au cours de la scolarité obligatoire, sont-elles suffisantes ? Trop nombreuses ? Cohérentes entre elles ?
- Doit-on introduire des disciplines nouvelles ? Lesquelles et à quel niveau les introduire ? Et si oui, lesquelles supprimer car elles paraissent obsolètes ?
- Compte-tenu de la faible maîtrise des élèves en sciences, faut-il développer, et si oui sous quelle forme, un enseignement ou une formation à la culture scientifique et technologique ?
- Doit-on étudier toutes les disciplines tout au long de la scolarité obligatoire ? Ou certaines ne sont-elles à étudier qu'au cours de certaines années ?
- Faut-il une hiérarchie entre les disciplines, si oui laquelle ?
- En fonction de quels critères peut-on déterminer ce qui est essentiel dans chaque discipline ?
- Peut-on et si oui comment s'accorder sur les connaissances, compétences et règles de comportement civiques et sociaux que tous les élèves doivent maîtriser à la fin de leur scolarité obligatoire ?

**Est-il souhaitable d'harmoniser les contenus d'enseignement et les pratiques pédagogiques entre l'école primaire et le collège, si oui de quelle manière?**

- Faut-il créer un corps enseignant unique tout au long de la scolarité obligatoire ?
- Faut-il un corps enseignant spécialisé pour le collège ? Ou pour certaines classes comme par exemple, la sixième ?
- Comment répartir les contenus d'enseignement entre l'école primaire et le collège ?
- Le collège doit-il préparer au lycée général ou a-t-il sa fin en lui-même ?
- Comment pondérer la transmission de connaissances et l'acquisition de compétences selon les disciplines ?

**L'acquisition d'un socle commun de fondamentaux par tous les élèves doit-elle être affirmée et mise en œuvre dans les faits comme la première priorité de l'École ?**

- Faut-il diversifier l'enseignement en mettant beaucoup plus l'accent ( moyens, enseignants de qualité,...) sur les élèves en difficulté ?
- Faut-il généraliser les évaluations nationales et les faire porter sur toutes les disciplines ?
- Existe-t-il des conditions dans lesquelles un redoublement est efficace ?
- Le brevet des collèges doit-il être repensé pour devenir un diplôme qui valide l'acquisition du socle commun de fondamentaux, son obtention doit-elle conditionner les poursuites d'études ?

**DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE**  
**LES SUJETS PROSPECTIFS**

- La durée de la scolarité obligatoire est-elle adaptée à notre temps ?